



---

**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

---

N/réf. : 10.03.04\_2025

**No 14-2025 – Séance du 25 mars 2025**

**Bibliothèque communale – Transformations intérieures**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Jusqu'à l'an dernier, les lieux d'aisance de la bibliothèque étaient utilisés aussi bien par les usagers que par le personnel communal. Or, la législation sur le travail (art. 32 OLT 3 de la loi sur le travail) précise que les toilettes publiques ou accessibles au public ne doivent pas servir de toilettes pour le personnel.

Depuis plusieurs années, le responsable de la bibliothèque avait attiré l'attention de la Municipalité sur cette non-conformité. Plusieurs projets ont été élaborés mais leur réalisation tant en termes de travaux que d'investissement étaient trop conséquents.

Un nouveau projet, plus simple, a été élaboré. Il visait à :

- La création d'une ouverture et pose d'une porte EI30 en face de l'entrée actuelle de la bibliothèque
- La suppression de la porte de sortie de secours du sous-sol de l'Aula
- Le cloisonnement EI30 de la paroi des WC du personnel de la bibliothèque
- La création d'une porte de secours dans le prolongement du bâtiment.

La Municipalité, souhaitant définitivement rendre la situation conforme et respecter la législation sur le travail, a décidé, lors de sa séance du 8 octobre 2024, d'effectuer ces travaux hors budget.

La dépense s'est élevée à CHF 19'261.- TTC.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire adj.

J.-M. Guex

Blonay, le 18 mars 2025

Délégation municipale : MM. Gérald Gygli et Bernard Degex

Copie : Bureau du conseil communal – Service des finances – Administration générale